

Communiqué de presse

AGRICA renforce sa gouvernance pour conjuguer accompagnement client et solidité financière

Paris, le 7 avril 2025 – AGRICA annonce l'évolution de sa gouvernance avec la nomination d'Anne-Sophie Raimbault en qualité de Directrice Générale Adjointe Finance, et l'élargissement des responsabilités d'Éric Gérard, Directeur Général Délégué, tous deux membres du Comité exécutif, sous la responsabilité de Julien Brami, Directeur Général.

Depuis le 1er mars 2025, Anne-Sophie Raimbault est nommée Directrice Générale Adjointe Finance, fonction validée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en tant que dirigeante effective. Elle élargit son périmètre en prenant sous sa responsabilité le contrôle de gestion et les achats du Groupe, en complément des fonctions financières qu'elle pilotait depuis son arrivée au sein d'AGRICA.

Éric Gérard, jusqu'alors Directeur Général Délégué en charge de la Direction Assurance de Personnes, prend également la responsabilité de la Direction Retraite & Activités Sociales. Cette évolution renforce la synergie entre les activités de prévoyance, de santé, d'épargne et de retraite complémentaire du Groupe, au bénéfice des entreprises, salariés et retraités des secteurs agricole et alimentaire.

■ **Une gouvernance équilibrée, centrée sur le client et la performance financière**

Ces nominations traduisent la volonté d'AGRICA d'assurer à la fois un haut niveau de proximité et d'accompagnement auprès de ses clients et une gestion rigoureuse garantissant sa solidité financière.

Julien Brami, Directeur Général d'AGRICA, souligne : « *Ces nominations marquent une nouvelle étape essentielle dans la mise en œuvre de notre stratégie agricaplus. En renforçant notre gouvernance avec Anne-Sophie Raimbault et Éric Gérard, nous affirmons notre volonté de conjuguer excellence opérationnelle et proximité renforcée auprès de nos clients. Ensemble, nous préparons l'AGRICA de demain pour une croissance responsable et durable au bénéfice des secteurs agricole et alimentaire.* »

■ Parcours d'Anne-Sophie Rimbault



Anne-Sophie Rimbault (50 ans) est diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire du diplôme d'expertise comptable. Elle possède plus de 25 ans d'expérience dans le management et la finance, dont 20 ans dans l'assurance et les services financiers, en France et à l'international.

Elle débute sa carrière en 1997 en audit chez EY, avant de rejoindre le groupe AXA en 2010 où elle occupe plusieurs postes financiers dans des environnements de transformation en Amérique Latine, en Afrique et en Europe. Avant de rejoindre AGRICA, elle était Directrice Financière et Informatique d'Axeria IARD.

Elle intègre le Groupe AGRICA en mars 2024 en tant que Directrice Financière et rejoint le Comité Exécutif. Un an plus tard, elle est promue Directrice Générale Adjointe Finance, avec un périmètre élargi au contrôle de gestion et aux achats.

■ Parcours d'Éric Gérard



Éric Gérard (60 ans) est diplômé de l'INSEEC Paris, de Fordham University (New York) et certifié Solvabilité 2 en 2019. Après un début de carrière dans l'industrie métallurgique, il rejoint le groupe AG2R en 1995 où il occupe plusieurs fonctions en assurance individuelle et collective. Il devient par la suite Directeur du réseau commercial de l'ISICA, puis Directeur du Développement de Prémalliance et de la région Rhône-Alpes Auvergne d'AG2R La Mondiale.

Il intègre le Groupe AGRICA en 2010 en tant que Directeur du Développement. En 2012, il prend la responsabilité de la Direction Assurance de Personnes avant d'être promu Directeur Général Adjoint en 2020, puis Directeur Général Délégué en 2024. Aujourd'hui, il élargit son périmètre en prenant également en charge la Direction Retraite & Activités Sociales.

En savoir plus sur le nouveau plan stratégique agrica+ : [Communiqué agrica+](#)

Pour toute demande d'information complémentaire, d'interview ou de visuels, n'hésitez pas à contacter notre service de presse

À propos d'AGRICA - www.groupagricarica.com

Groupe de protection sociale paritaire, AGRICA accompagne les entreprises et les salariés du secteur agricole et alimentaire en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance, de complémentaire santé et d'action sociale. Il agit aux côtés de ceux qu'il protège pour proposer des solutions adaptées aux réalités du secteur, de prévention et de sécurisation des parcours de vie. Avec plus de 700 000 retraités et 1,5 million de cotisants répartis dans plus de 183 000 entreprises, AGRICA construit, avec et pour ses clients, une protection sociale engagée, durable et responsable.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron

Tél : 01.71.21.53.07 / 06.61.28.92.36
communication@groupagricarica.com

En application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, nous tenons à vous informer que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement. Elles sont traitées dans une base de données nous permettant de créer des listes de contacts afin de pouvoir vous envoyer des communications.

Vous pouvez exercer vos droits en cliquant directement sur les liens ci-dessous :

- Cliquez ici pour exercer votre droit à l'effacement permettant le retrait de vos données de la base de données
- Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité
- Cliquez ici pour exercer votre droit d'accès et de rectification
- Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir de communiqués de presse, ou de communication de notre part

Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Groupe AGRICA par courrier électronique à l'adresse : dpo.blf@groupagricarica.com ou par courrier postal à l'adresse : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21, rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08.

